

Informations obligatoires concernant le bénéficiaire

Raison sociale : Forme juridique :
 Nom du dirigeant de la société: Prénom :
 Date de naissance :
 N° Siret : Code NAF/APE : Secteur d'activité :
 Effectif de salariés :
 Rue (avec n°) ou lieu-dit :
 Complément d'adresse (bâtiment, étage, appartement...) :
 Code postal : Commune :
 N° de téléphone fixe : N° de téléphone mobile :
 Adresse email :

Merci d'entourer les réponses :

S'agit-il d'une location ? oui / non

Si oui, indiquez le nom, prénom et l'adresse du **propriétaire** :

Nom/Prénom :
 Rue (avec n°) ou lieu-dit :
 Complément d'adresse (bâtiment, étage, appartement...) :
 Code postal : Commune :

La zone de passage du camion de collecte des ordures ménagères est-elle éloignée de votre établissement ?

oui/non

Si oui, de quelle distance ?

Si la redevance doit être adressée à l'adresse d'un **autre site**, précisez ses coordonnées :

Nom de l'établissement: Nom du contact :
 Rue (avec n°) ou lieu-dit :
 Complément d'adresse (bâtiment, étage, appartement...) :
 Code postal : Commune :
 N° de téléphone fixe : N° de téléphone mobile :
 Adresse email :

Renseignez les éventuelles contraintes ou dotations particulières (difficulté de stockage d'un bac, lieu de passage du camion de collecte éloigné de l'établissement, etc.) :

Décrivez le volume du bac ou des sacs nécessaire pour votre entreprise et la nature des déchets présentés à chaque passage de notre camion :

Nombre de bacs : Nombre de sacs : Litrage:
 Type de déchets présentés :

Informations facultatives concernant le bénéficiaire

Si vous souhaitez bénéficier d'un **composteur**, merci de contacter le **SERO** au : **02 31 51 69 60**.

Commentaires :

→ Le **règlement et la grille tarifaire de la redevance incitative** sont consultables sur le site Internet : **www.prebocageintercom.fr**.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au calcul de la redevance incitative. Le service relatif à celle-ci est destinataire de ces données pour le compte de Pré-Bocage Intercom.
 Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, en vous adressant au service de la redevance incitative.
 En signant ce document, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la grille tarifaire et du règlement de la redevance incitative.

Date et signature du demandeur :

Pièces justificatives

Situation	Justificatifs à produire	Date de remise des justificatifs	Modification de la REOM à compter du
Décès	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Certificat de décès ▫ Nom et adresse du notaire chargé de la succession 	Le mois de la date du décès	1^{er} jour du mois suivant le mois du décès
Déménagement d'une habitation ou d'une location	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Attestation de l'agent immobilier ou du propriétaire que le logement est vacant ▫ Attestation de vente (pour les propriétaires) ▫ Résiliation du compteur d'eau ▫ Copie de la Carte Nationale d'Identité 	Le mois du déménagement	1^{er} jour du mois suivant celui du déménagement
Déménagement d'une habitation en propriété	<p>Attestation du propriétaire que son logement est vacant</p> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Copie de la Carte Nationale d'Identité 	Le mois du déménagement	1^{er} jour du mois suivant celui du déménagement
Emménagement d'une habitation en location ou en propriété	<p>Attestation d'achat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Contrat de location ▫ Souscription d'un abonnement EDF (sous condition de production de la résiliation de l'abonnement du logement précédent) ▫ Copie de la Carte Nationale d'Identité 	Le mois de l'emménagement	1^{er} jour du mois suivant celui de l'emménagement
Cessation d'activité	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Certificat de radiation ▫ Copie de la Carte Nationale d'Identité 	Le mois de cessation d'activité	1^{er} jour du mois suivant celui de la cessation d'activité
Nbre de personnes au foyer dans le cadre d'une garde partagée	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Décision du Juge des Affaires Familiales ▫ A défaut, un document signé des deux parties ▫ Copie de la Carte Nationale d'Identité 		1^{er} jour du mois suivant celui de la date de l'acte ou du document